

## Communiqué de presse

Dans le cadre de la nouvelle loi hospitalière :

### **Le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach a ouvert ses portes**

**Le nouveau Centre de Réhabilitation du Château de Colpach a été officiellement présentée le 13 juin en présence de la ministre de la Santé, Lydia Mutsch. Cette nouvelle structure du paysage hospitalier, active depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année, comprend deux services nationaux, dédiés à la réhabilitation post-oncologique et physique.**

*Luxembourg / Colpach, le 13 juin 2018*

Le Service National de Réhabilitation Post-Oncologique et le Service National de Réhabilitation Physique sont prévus par la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière. Ils proposent au total 60 lits (30 chacun), pour les patients qui nécessitent des soins permettant une récupération optimale des performances fonctionnelles et une amélioration de leur autonomie et de leur qualité de vie.

Pour Lydia Mutsch, « le Centre de Colpach est un pas important dans l'amélioration de la prise en charge de besoins spécifiques. L'approche y est globale : le but n'est pas seulement de soigner, mais de faire du patient un acteur de sa propre santé. Ici, il pourra apprendre les bons gestes, les bons réflexes, les bonnes manières de faire, pour redevenir autonome et être capable de retourner chez lui dans les meilleures conditions, physiques et morales. »

Le nouveau Service National de Réhabilitation post-oncologique s'adresse aux personnes qui, après la phase aiguë de prise en charge de leur cancer, présentent des symptômes nécessitant une éducation thérapeutique ainsi que des traitements de réhabilitation adaptés.

Le Service National de Réhabilitation physique prend en charge les patients qui, à la suite d'un traitement médical, d'une intervention chirurgicale ou d'une aggravation récente d'une affection chronique, présentent une altération de leurs capacités physiques, psychiques et fonctionnelles.

Le Docteur Sonja Hoffmann, présidente du Conseil d'administration du Centre, a souligné l'importance du concept de prise en charge du patient à Colpach : « Les équipes médicale et de soins tendent tous leurs efforts vers un seul but : accompagner le patient pour le transformer en acteur de sa propre santé. Nous évaluons ses ressources physiques et psychologiques. Nous prenons en compte sa situation sociale, familiale et professionnelle. En conséquence, nous avons constitué une équipe multidisciplinaire, qui personnalise le parcours de soin du patient, au bénéfice de sa qualité de vie et de son bien-être. »

Le Centre de Réhabilitation accompagne les patients en leur apportant les soins, les outils et la motivation nécessaires à un rétablissement optimal, en prenant en compte leurs besoins de proximité familiale, linguistiques et de soutien socio-professionnel. Les équipes travaillent en lien étroit avec les médecins de famille, les médecins et services hospitaliers, les réseaux de compétences, les services de soins à domicile et toutes les associations d'entraide pour permettre la meilleure continuité de prise en charge.

Le Centre est dirigé au quotidien par un comité de direction, constitué de Jean-Philippe Schmit (Directeur général), le Docteur José Biedermann (Directeur médical) et Xavier Demoisy (Directeur des soins) et rassemble des médecins généralistes et spécialistes ainsi que des professionnels de la santé comme des kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, psychologues, infirmiers, assistants sociaux et diététiciens).

Des photos et autres documents sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://bit.ly/2l9Lt5H>

### **À propos du Centre de Réhabilitation du Château de Colpach**

Le Centre fonctionne sous l'égide de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Michel Simonis, son Directeur général, est également l'administrateur délégué du Centre. L'implication de la Croix-Rouge dans le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach est une extension naturelle de son engagement au service des personnes les plus vulnérables, conformément à la volonté de Madame Aline Mayrisch. À son décès en 1947, celle qui était alors vice-présidente de la Croix-Rouge luxembourgeoise, a légué le Château de Colpach, qui est devenu un centre de convalescence. La création du Centre de Réhabilitation répond à l'évolution et aux nouveaux besoins du système de santé luxembourgeois.

### **La Croix-Rouge luxembourgeoise**

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 2000 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire. La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la convalescence, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

### **Contact Presse**

Service Communication  
Vincent Ruck  
+352 27 55-2122  
vincent.ruck@croix-rouge.lu  
<http://www.croix-rouge.lu>